

**Règlement complet - Jeu sans obligation d'achat  
«JEU FÊTE DE LA MUSIQUE AUTOBERNARD»**

**ARTICLE 1 : SOCIÉTÉ ORGANISATRICE**

Bernard Services, société par actions simplifiées au capital de 200.000 € dont le siège social est au 519 avenue de Parme 01000 BOURG EN BRESSE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourg en Bresse sous le numéro 349 039 958 (ci-après dénommée «la société organisatrice») organise du 1er décembre au 24 décembre 2021 inclus, sur Facebook et Instagram uniquement, un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé «**JEU FÊTE DE LA MUSIQUE AUTOBERNARD**»

**ARTICLE 2 : LES PARTICIPANTS**

Ce jeu est ouvert à toute personne physique majeure au moment de sa participation au jeu et résidant en France Métropolitaine, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice et des membres de leurs familles, ainsi que les membres du personnel des établissements participant à l'opération, ainsi que les sociétés qui leur sont apparentées.

**ARTICLE 3 : COMMUNICATION SUR LE JEU**

Ce jeu est accessible sur les pages Facebook et Instagram Autobernard ainsi que sur toutes les pages Facebook des concessions du réseau Autobernard participantes au jeu.

**ARTICLE 4 : MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Le jeu «JEU FÊTE DE LA MUSIQUE AUTOBERNARD» se déroulera du 21 au 30 juin 2022. Pour participer, chaque joueur doit se rendre sur la page <https://bit.ly/3bhoXW7>, ouvrir la case correspondant au jour et découvrir l'article du jour. Il doit ensuite s'inscrire pour le tirage au sort en remplissant un formulaire dans lequel il lui est demandé son nom, son prénom, son e-mail, son téléphone, son code postal, et la liste des concessions à choisir.

Chaque jour, une nouvelle case du calendrier s'active sur <https://bit.ly/3bhoXW7>, et vous propose un nouvel article à découvrir. Chaque participant peut jouer une fois par jour. Une participation par jour et par e-mail.

Toute participation, incomplète, inexacte, frauduleuse et/ou non conforme au présent règlement ne pourra être prise en compte et entraînera la nullité de la participation.

Tout participant ainsi disqualifié ne pourra prétendre à aucune dotation.

La Société Organisatrice se réserve alors le droit de remettre en jeu la dotation qui lui aurait été indûment attribuée.

La participation au jeu «JEU FÊTE DE LA MUSIQUE AUTOBERNARD» entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**ARTICLE 5 : DOTATION**

Le jeu entre dans la catégorie des jeux gratuits et sans obligations d'achats. Toute participation doit se faire uniquement sur internet, à l'exclusion de tout autre moyen (toute participation par voie postale est notamment exclue).

Dans le cadre du jeu concours, 20 enceintes sont à gagner en instant gagnant via un jeu de grattage.

## **ARTICLE 6 : DESIGNATION DU GAGNANT**

Les gagnants seront personnellement informés tout de suite en instant gagnant après leur participation. Chaque lot sera à retirer au sein de la concession la plus proche du domicile du gagnant parmi les concessions participantes à partir du 15 juillet 2022.

Sans réponse de la part du gagnant dans un délai de 7 jours suivant la confirmation de son gain, Bernard Services se réserve le droit de remettre le prix à un autre gagnant. Aucun message ne sera adressé aux perdants. Le prix ne pourra être échangé ou remboursé. Aucune compensation en liquide ou en crédit ne sera octroyée.

La Société Organisatrice se réserve le droit de procéder à toutes vérifications nécessaires concernant l'identité et l'adresse du gagnant.

Le gagnant autorise expressément l'Organisateur à publier ses nom et prénom données ainsi que la dotation remportée, sur les réseaux sociaux, sur les sites internet de l'Organisateur et dans la presse.

## **ARTICLE 7 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le simple fait de participer entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

Le règlement est disponible sur simple demande.

## **ARTICLE 8: LITIGE**

Toute contestation relative à ce jeu doit obligatoirement faire l'objet d'un écrit à l'adresse suivante: Bernard Services, Service Marketing, 519 avenue de Parme 01000 BOURG EN BRESSE et comporter obligatoirement les coordonnées exactes du demandeur.

Les contestations et réclamations écrites et relatives à ce jeu ne seront plus prises en compte passé un délai maximum de dix jours (10) à compter de la date des tirages au sort (cachet de la poste faisant foi). Les litiges seront portés devant les tribunaux français compétents.

## **ARTICLE 9: LIMITE DE RESPONSABILITÉ**

La société Organisatrice ne saurait être tenue responsable en cas de perte ou de destruction des messages ou d'impossibilité de contacter le gagnant.

La société organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté si elle était amenée à annuler le présent jeu.

Elle se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait. Des additifs et modifications à ce règlement peuvent éventuellement être publiés pendant le jeu. Ils seront considérés comme des annexes au présent règlement. Tout changement fera l'objet d'informations par tout moyen approprié après dépôt de l'avenant Bernard Services ne saurait être tenue pour responsable de la perte de tout courrier électronique ou papier, de l'encombrement du réseau Internet, de la qualité de l'équipement des internautes, de la qualité de leur mode d'accès, qui pourraient avoir des répercussions sur le délai d'acheminement des réponses ou sur le temps de connexion nécessaire à la participation. Plus généralement, Bernard Services ne saurait être tenu responsable des détournements éventuels ou les risques de contamination par des virus circulant sur le réseau.

Cette promotion n'est pas gérée ou parrainée par Facebook. Les informations que vous communiquez sont fournies au représentant de cette Fanpage et non à Facebook. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées que dans le cadre des autorisations que vous aurez accordées.

## **ARTICLE 10: PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

En application du règlement n° 2016/679 du 27 avril 2016, dit règlement général sur la protection des données, et

applicable à partir du 25 mai 2018, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement des données à caractère personnel collectées qu'ils peuvent exercer sur simple demande à la contact@autobernard.com

Les données collectées sont obligatoires pour participer au jeu. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin du Jeu seront réputées renoncer à leur participation.

**ARTICLE 11 : DROIT APPLICABLE**

Ce Jeu et le présent règlement sont soumis à la loi française.

**Liste des concessions participantes :**

ENSEIGNE	ADRESSE	CP	VILLE
RENAULT BOURG EN BRESSE	Boulevard Edouard Herriot		0 BOURG EN BRESSE
RENAULT VIENNE	151 avenue du Général Leclerc - BP 229		0 VIENNE
RENAULT ANNONAY	Route de Lyon-BP 11		0 DAVEZIEUX
RENAULT VALENCE	5 Avenue Maurice René.Simonet		0 VALENCE
RENAULT ROMANS SUR ISÈRE	Rue René Reaumur		0 ROMANS SUR ISERE
RENAULT BESANCON	5 Bd John Kennedy		0 BESANCON
RENAULT PONTARLIER	Rue de la Fée Verte Zi		0 PONTARLIER
RENAULT MORTEAU	45 Rue de la Louhière		0 MORTEAU
RENAULT SALAISE	21 Chem. de Gampaloup		38150 Salaise-sur-Sanne
RENAULT VESOUL	4 Bd Kennedy		0 VESOUL
NISSAN BOURG EN BRESSE	66 Rue Radior		0 BOURG EN BRESSE
NISSAN VALENCE	ZAC Briffaut Est- 5 Avenue Maurice René Simonet		0 VALENCE
NISSAN BOURGOIN	1 Rue Joseph Cugnot		0 BOURGOIN JALLIEU
NISSAN ANNONAY	1479 route de Lyon		0 DAVEZIEUX
NISSAN LYON SUD	14 Rue des Frères Bertrand		0 VENISSIEUX
NISSAN ROMANS	1 Rue René Réaumur		0 ROMANS SUR ISERE

PEUGEOT BOURG EN BRESSE	470 Boulevard du 8 mai 1945et 192 Boulevard de Brou		0 BOURG EN BRESSE
PEUGEOT OYONNAX	ZAC du Pré des Saules Route de la Forge		0 BELLIGNAT
PEUGEOT BOURGOIN	1 Rue Joseph Cugnot		2 BOURGOIN JALLIEU
PEUGEOT GRENOBLE	237 Cours libération Général de Gaulle		0 GRENOBLE
PEUGEOT SEYNOD	181 Avenue d'Aix-les-Bains		0 SEYNOD
PEUGEOT RUMILLY	34 Rue René Cassin		0 RUMILLY
PEUGEOT ALBERTVILLE	113 Rue Pasteur		3 ALBERTVILLE
PEUGEOT LA RAVOIRE	1195 RN6		0 LA RAVOIRE
PEUGEOT CHAMBERY	Zone des Landiers		0 CHAMBERY
CITROEN CHALON	Rue Georges Feydeau		3 CHALON SUR SAONE
CITROEN MACON	Rue du 19 Mars 1962 ZAC des Platieres		0 SANCE
CITROEN REIMS	6 Rue Lena Bernstein		0 REIMS
CITROEN CHARLEVILLE	37 rue Paulin Richier la Croisette		8000 CHARLEVILLE MEZIERES
CITROEN EPERNAY	Route de Reims		0 EPERNAY
CITROEN ALBERTVILLE	Le pont Albertin - 9 route de Grignon		3 ALBERTVILLE
CITROEN CHAMBERY	ZI des Landiers nord - 567 rue de belle eau		7 CHAMBERY
CITROEN EYBENS	ZAC de cure bourse - 38 avenue Jean Jaurès		0 EYBENS
CITROEN LE CREUSOT	8 Rue de Chanzy		0 LE CREUSOT
CITROEN MONTCEAU	33 Avenue des Alouettes		71300 MONTCEAU LES MINES
CITROEN AIX LES BAINS	17 bd Maréchal de Lattre de Tassigny		0 AIX-LES-BAINS
CITROEN THILLOIS	Parc Millésime ZAC de Thillois		0 THILLOIS
AUTOBERNARD VILLEFRANCHE	290 Avenue de Joux		0 ARNAS
AUTOBERNARD RUY MONTCEAU	23 rue de la Bourbre		0 RUY MONTCEAU
AUTOBERNARD SEYSSINET	6 Av. du Général de Gaulle		38170 Seyssinet-Pariset

AUTOBERNARD VALENCE	5 Avenue Maurice René.Simonet	0 VALENCE
---------------------	-------------------------------	-----------